

## CONFÉRENCE DE PRESSE DE GEORGES LEMOINE

# «Le système actuel conduit à l'impasse»

reconnait le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM

Mercredi, en fin de soirée, M. Lemoine tenait à Paris une conférence de presse qui, selon la tradition, précède la discussion au Parlement du projet de budget pour 1986 du Secrétariat d'Etat aux DOM-TOM. Ce débat est annoncé pour le Mardi 5 Novembre à l'Assemblée nationale. M. Lemoine a précisé qu'il sera l'occasion d'une discussion portant sur le bilan de l'action entreprise depuis 1981 et sur les orientations que le gouvernement compte proposer pour les années à venir. Les propos de M. Lemoine ont été consacré essentiellement à développer ces deux points précis.

Il y a deux ans, le gouvernement avait promis d'organiser un débat portant sur sa politique sociale et économique dans les «DOM». Toujours reporté, un tel débat n'avait pratiquement plus de chance de voir le jour, à l'approche des échéances électorales de mars prochain.

On dit, en coulisses, que les parlementaires socialistes ou apparentés de l'outre-mer avaient menacé de boycotter l'examen du budget de Secrétariat d'Etat aux DOM-TOM si le gouvernement persistait à ne pas vouloir organiser un débat que tout le monde souhaitait. En décidant d'élargir la discussion prévue mardi, le SEDETOM semble donc répondre d'une certaine façon — bien insuffisante diront certains — au mouvement de mauvaise humeur montant des rangs de ses amis politiques.

## Charabia

Après la conférence de presse de ce mercredi, on connaît quelques sermons les grandes lignes du discours que tiendra M. Lemoine.

Pour qualifier l'action menée depuis 1981 jusqu'à maintenant, le secrétaire d'Etat n'hésite pas à parler de «grand pas en avant».

Pour lui, une page dans l'histoire des DOM a été tournée en 1983, avec le partage des compétences entre Région et Département, qui faisait suite à la déci-

sion du Conseil Constitutionnel de refuser l'assemblée unique. «Une autre définition du département d'outre-mer est apparue» dit le ministre, qui voit dans le nouveau régime de région monodépartementale une sorte de synthèse entre la colonisation et la départementalisation, parce que conciliant à la fois l'uniformité propre à la départementalisation et la spécificité qui caractérise la colonisation. Quel charabia!...

En ce qui concerne les actions à mener dans le domaine social et économique, M. Lemoine a énoncé des principes généraux et des lignes directrices en précisant que l'assemblée nationale aura, mardi prochain, la primeur de l'annonce des mesures que le gouvernement envisage.

## Une impasse

Le secrétaire d'Etat a admis que la situation économique dans les «DOM» est «difficile». Selon lui, la crise y est apparue plus tardivement qu'en métropole: «La crise est réelle, dira-t-il, mais elle se traduit de plus par l'arrivée sur le marché de l'emploi de toute une jeunesse conçue dans les années 60-65. Les chiffres s'imposent avec une certaine brutalité. A la Réunion, à chaque rentrée scolaire, il y a 10.000 jeunes qui arrivent sur le

marché de l'emploi. Nous avons la possibilité d'en accueillir 3 à 4.000. Il y a un différentiel de 6 à 7.000. Ce qui fait qu'en les additionnant année après année vous arrivez à la fin d'une législature à des chiffres importants».

Sans aller jusqu'à épouser totalement le sentiment de ceux qui pensent que l'on va vers une explosion sociale inévitable, on a cependant entendu le ministre dire: «Il y a un moment où l'on se dit que le système actuel conduit à l'impasse. Il faut donc réadapter la situation et là, il faut un engagement de tous».

## Une certaine lâcheté

Pour sortir de l'impasse, M. Lemoine a avancé quelques principes: relancer l'activité, former des jeunes, «il faut se battre énergiquement sur tous les problèmes économiques» a-t-il répété. De même, en plusieurs fois, il a réaffirmé: «On ne peut espérer résoudre les problèmes économiques des DOM par les transferts sociaux et financiers». Le ministre a cependant précisé: «Les disparités qui ressortent de l'injustice doivent disparaître».

S'arrêtant donc aux seuls principes, M. Lemoine n'a pas précisé le contenu réel des mesures qu'il compte proposer. Sur un seul point il a été catégorique: l'émigration. «Il y a une certaine lâcheté à donner un billet d'avion à des jeunes et à les laisser se débrouiller seuls en France». Quant au reste, le secrétaire d'Etat a procédé par allusions, laissant le soin à ses interlocuteurs de deviner ce qui pourrait bien être proposé.

Ainsi, il est possible que la question du critère d'activité pour l'obtention des allocations familiales sera, peut-être, revue. L'idée d'une caisse d'investisse-



«Il y a une certaine lâcheté à donner un billet d'avion à des jeunes et à les laisser se débrouiller seuls en France», affirme le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.

ment alimentée par des prélèvements sur les «avantages annexes» des fonctionnaires et certains autres avantages — comme les avantages fiscaux — a été évoquée: «Le problème est de savoir, a questionné le ministre, s'il vaut mieux alimenter une caisse d'investissement capable de relancer l'économie locale, c'est-à-dire travailler dans la perspective de la communauté ou bien verser des sommes individualisées».

prise de décision de la part des élus».

En acceptant, il y a deux ans, le principe d'un débat général sur sa politique économique et sociale dans les DOM, le gouvernement avait aussi proposé un processus: concertation avec les élus et les socio-professionnelles par l'organisation d'«assises du développement» puis élaboration et présentation de certaines mesures.

Cette fois-ci, on semble s'orienter vers une démarche inverse. Dans ce que proposera M. Lemoine mardi à l'assemblée nationale, certaines dispositions pourront être appliquées dans un délai qui restera à fixer. D'autres mesures pourront être laissées à l'appréciation des élus. Il n'est pas exclu qu'il y ait des disparités, des spécificités.

M. Lemoine a en effet estimé que l'idée exprimée récemment par M. Barre, selon lequel il ne fallait pas aller dans les DOM à une «globalisation» mais à «une action diversifiée» était juste et bonne.

M.S.

## Action diversifiée

M. Lemoine, qui écarte le qualificatif d'électorale pour les mesures qu'il compte proposer, a cependant tenu à exprimer une certaine prudence: «Il faut s'en tenir, a-t-il dit, au principe de la responsabilité et du choix des élus. Il n'est pas normal que nous imposions telle ou telle démarche. Nous devons y participer mais, dans la perspective de la décentralisation, il faut aussi qu'il y ait, en même temps qu'une prise de conscience, une

## La C.E.E. et l'octroi de mer

Le secrétaire d'Etat a catégoriquement rejeté l'accusation faite au gouvernement de bloquer certains dossiers adressés à la commission de Bruxelles.

M. Lemoine a rappelé que c'est sur son initiative que, pour la première fois dans l'histoire des rapports entre la CEE et les DOM, une délégation composée d'élus des DOM et du secrétariat d'Etat s'était rendue à Bruxelles pour sensibiliser la commission sur les dossiers de l'outre-mer français.

M. Lemoine a annoncé que

cette expérience sera renouvelée, une délégation de même nature devant se rendre, à la fin du mois, à Bruxelles.

Pour M. Lemoine, l'octroi de mer, qui est un héritage de l'histoire coloniale en même temps qu'un outil aux mains du Conseil régional, doit être défendu «comme un résultat de l'Histoire, un moyen de régulation des marchés locaux et un pouvoir qui doit rester au Conseil régional». A propos de la polémique soulevée à ce sujet il a rappelé que «ce sont des élus de la Réunion qui ont posé ce problème».

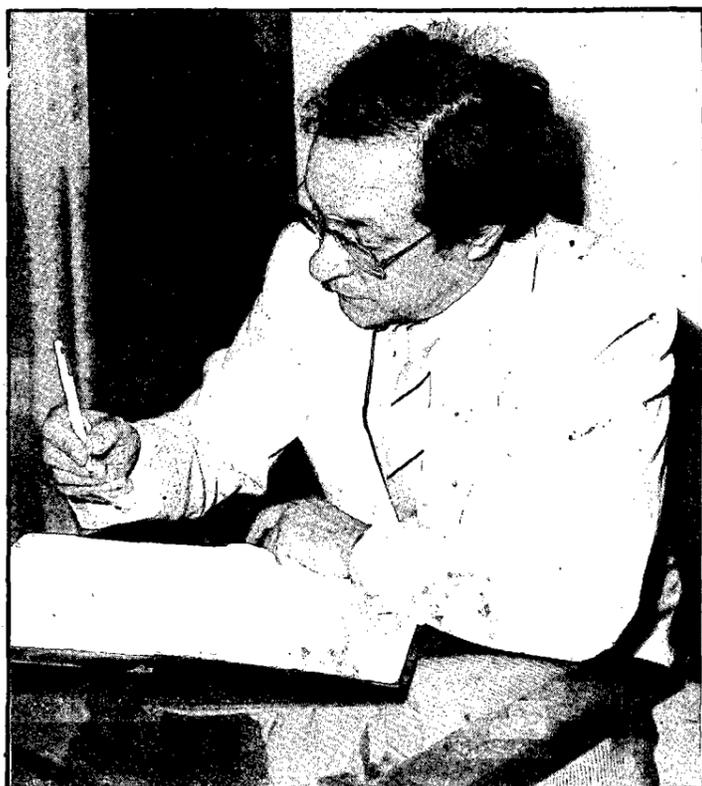
# Oté!

Sé dann tan bann Giscard-Chirac-Barre la drwat la komans diminyé lindesk koreksyon bann fonksyonèr.

Mé zordi, zot i vé alé pli lwin. Dann déba la télévizyon lot swar, Chirac la di fonksyonèr nana tro. I fo diminyé lo kantité parse sa minm i bouf larzan la Frans. Li vé arash lo kro 40.000!

Na war kosa bann fonksyonèr dann nout pé va fé. Si aprè kozman komsa zot i vot ankor pou la Drwat, dizon zot i vé donn in kou d'pyié dann zot gardmanzé!

Justin



Georges Lemoine. Il reconnaît que les DOM sont dans une impasse avec le système actuel. Mais qu'est-ce qui a été fait — depuis 1981 et avant 1981 — pour nous permettre d'en sortir?